


OLIVIER MAINGAIN

ne veut pas exclure le MR

 Le président de Défi envoie des signes d'ouverture pour de nouvelles majorités régionales

► Il est au centre du jeu. Olivier Maingain, président de Défi, sait que son parti est incontournable dans les futures majorités à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles (ou Communauté française) si le PS en est exclu. Jugé très proche des socialistes, il donne à présent des signes d'ouverture au MR.

Avec le recul, quel regard portez-vous sur la décision de Benoît Lutgen, président du CDH, de débrancher la prise dans les régions ?

"D'abord, il a manqué de correction vis-à-vis de nous car nous n'avons rien à nous reprocher. La moindre des choses avant de prendre une telle initiative, c'est de s'en ouvrir à ses partenaires. Ensuite, fondamentalement, je crois qu'il n'a pas évalué toutes les conséquences. Et ça, c'est assez peu responsable. On n'a pas le droit, malgré ses états d'âme, de prendre le risque d'un chaos immense. Son acte dépasse son seul constat sur l'impossibilité de gouverner avec le PS. Il risque d'exposer les institutions francophones au chantage de la N-VA. En Flandre, dès que les institutions bruxelloises se grippent, on explique que c'est à cause du système bruxellois."

Vous avez mis la barre haut en termes de gouvernance. Vous

exigez notamment que certains fassent un pas de côté. N'est-ce pas une façon de préserver votre alliance avec le PS en Région bruxelloise ?

"Pas du tout. Benoît Lutgen ne peut plus cohabiter avec le PS pour

des raisons de gouvernance, je lui réponds que la logique s'applique à tous. Il y a une responsabilité des trois partis traditionnels. Il faut avoir le courage de dire que les scandales ne sont pas nés de la Région bruxelloise, ni de la Région wallonne. Ils sont nés dans des institutions intercommunales ou locales: Publifin, l'Institut de santé du Hainaut, le Samusocial. Pour la suite, je suis ouvert à toutes les autres formules qu'on me proposera."

Le divorce de 2011 entre Défi et le MR a laissé des traces. Vu ce passé commun, vous pourrez encore former une majorité avec les libéraux ?

"Oui! Dès 2012, on a fait des majorités communales ensemble. Je ne suis pas dans une logique d'exclusion du MR. Soyons clairs: je leur reproche durement leur alliance avec la N-VA. Et s'ils veulent mener une négociation avec nous, je leur demande un peu de modestie par rapport à la situation actuelle. À la Ville de Bruxelles, par exemple, le MR est une passoire face au PS. Alain Courtois, le premier échevin, a eu son joujou, le stade national - projet foireux s'il en est... - et il a quasiment fermé les yeux sur tout. Que chacun assume ses responsabilités. Mais je ne dis pas: "plus jamais avec le MR".

Il y a encore un litige de 700.000 euros entre vos deux partis.

"Je n'en ferai pas une condition de négociation avec le MR. Je ne suis pas un affairiste. J'attendrai patiemment la décision de justice."

Que préférez-vous pour Bruxelles: une nouvelle majorité ou une sorte de gouvernement en affaires courantes ?

"Il faudrait des majorités stables au plus tard pour la rentrée de septembre. Je ne participerai pas au jeu du pourrissement. C'est une question de crédibilité."

Ecolo devrait intégrer le gouvernement ?

"Je n'en sais rien."

Vous avez une préférence ?

"Aucune. Je verrai d'abord le résultat des discussions sur la gouvernance. Je me réjouis d'avoir de fortes convergences avec Ecolo. Il faut assainir en profondeur. Il faut aller là où ça fait mal. Ça va faire très mal au PS, mais aussi au CDH et au MR. Ensuite, on verra où sont les convergences idéologiques pour un projet."

Défi est en position de force à Bruxelles, vous en profitez ?

“Non seulement nous sommes indispensables à Bruxelles, mais en plus nous veillerons à avoir une réelle influence de droit à la Fédération

Wallonie-Bruxelles. Et je mets en garde les autres partis: il ne faudra pas compter sur nous pour par-

ticiper à la régionalisation rampante des compétences de la FWB.”

Li. B.

“Je ne suis pas dans une vindicte contre Joëlle Milquet”

▶ Olivier Maingain propose une formule de suspension en cas d'inculpation d'un élu

▶ Olivier Maingain en M. Propre? Le président de Défi estime n'avoir aucune responsabilité dans le scandale du Samusocial. “Nous n'avions ni commissaire, ni information. Didier Gosuin (ministre Défi au gouvernement bruxellois, Ndlr) n'avait pas de représentant.” Et de répéter ses exigences: “Quand je dis ‘nettoyer les écuries d'Augias’, qu'on se comprenne, je ne viens pas avec l'idée de préjuger sur des aspects pénaux. Et je ne suis pas dans une vindicte personnelle à l'égard de Joëlle Milquet (CDH). Non, je voudrais que les politiques adoptent une ligne claire à l'égard de ceux qui font l'objet de poursuites pénales, a fortiori s'ils sont inculpés. L'inculpation n'est pas un acte pris à la légère par une justice qui réglerait ses comptes avec la politique. Cela ne peut pas rester sans conséquence.”

M^{me} Milquet a démissionné de son poste de ministre de l'Éducation après avoir été inculpée...

“Et alors? Je ne demande pas sa démission comme députée bruxelloise. Les agents de la fonction publique, lorsqu'ils se retrouvent dans une situation comparable, sont écartés au moins temporairement.”

Oui, mais les députés tiennent leur siège de leur élection.

“Sous prétexte qu'ils ont eu la confiance des électeurs un jour, on considère que les politiques sont protégés. Ce n'est pas ma conception des choses, cette logique suppose qu'ils n'ont pas à subir les mêmes conséquences que les gens dans la vie ordinaire. Cela donne l'impression que les politiques se protègent entre eux. Dans un

régime anglo-saxon ou nordique, un parlementaire inculpé ne résiste pas une seconde. En Belgique, on n'a pas cette culture. C'est pourtant la seule manière de protéger l'institution. ‘Les pouvoirs sont des devoirs’, disait un de mes professeurs pour expliquer qu'un mandataire public n'est pas propriétaire de sa fonction. Il la tient de la confiance des citoyens envers les institutions. C'est cela qui préserve l'État de droit. Nous risquons de connaître dans les mois qui viennent un certain nombre d'enquêtes qui pourraient déboucher sur des inculpations. Il faut que les partis se mettent d'accord sur la manière de gérer la situation afin d'éviter que chacun décide de sa propre jurisprudence. C'est dans cette optique que je propose une formule de suspension en cas d'inculpation.”

Les procédures judiciaires peuvent prendre du temps et dépasser les échéances électorales. Votre sanction politique ne risque-t-elle pas d'être disproportionnée en cas d'acquiescement?

“Rien n'empêche la personne de se présenter à nouveau.”

Pour Défi, une majorité avec le CDH est-elle possible si Joëlle Milquet reste députée?

“Si elle refuse le pas de côté, je prendrai acte et demanderai au CDH quelles sont les conséquences en interne. Je laisse au président du CDH le soin de présenter des formules. Mais, je le répète, ce n'est pas une question de personne. Il s'agit d'un principe général.”

Li. B.